

Modalités d'inscription et tarifs 2019-2020

MODALITÉS D'ADMISSION – Toute inscription est conditionnée par le nombre de places disponibles

- Les inscriptions en classes d'éveil (Jardin des Arts et Éveil CP) et en initiation danse (CE1) sont enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers complets et validées en fonction des places disponibles.

- Des tests d'admission ou de niveau sont organisés :

- pour tous les candidats en jazz, danse et théâtre,
- pour tous les candidats en chant (prévoir une partition ou un support d'accompagnement),
- en fonction des places disponibles, pour les candidats possédant déjà une pratique instrumentale.

Le programme de ces tests est libre.

Calendrier des tests :

Instruments	Samedi 31 août entre 9h et 18h
Formation musicale	Samedi 31 août entre 9h et 18h
Théâtre	Samedi 31 août
Jazz	Rendez-vous individuel à planifier auprès de l'accueil-secrétariat
Chant	Lundi 2 septembre à partir de 17h
Danse classique	Mercredi 4 septembre à partir de 14h
Danse jazz	Vendredi 13 septembre à l'occasion du 1 ^{er} cours

**Les familles des élèves admis au conservatoire seront contactées par téléphone.
Les listes des élèves inscrits sur liste d'attente seront affichées à l'entrée de la Villa Carmélie**

CALENDRIER DE RENTRÉE

Les horaires des cours d'instruments sont établis d'un commun accord entre les enseignants et les élèves ou leur famille lors des rendez-vous suivants :

Vendredi 6 septembre à partir de 18h00 : guitare, piano, percussion, chant


Samedi 7 septembre à partir de 10h30 : vents, cordes

Pour les réinscrits, les listes des classes de formation musicale seront affichées à partir du **lundi 19 août 14h** à l'entrée de la Villa Carmélie ; les éventuelles demandes de changement d'horaire seront à formuler **par mail** (conservatoire@saint-brieuc.fr) **avant le mercredi 4 septembre (affichage des listes définitives le vendredi 6 septembre à 14h).**

Début de l'ensemble des cours à partir du lundi 9 septembre 2019

Réunion de présentation du conservatoire pour les nouvelles familles le mercredi 18 septembre de 18h30 à 19h30

Pour toute question relative aux inscriptions, vous pouvez contacter l'accueil du conservatoire :

 02 96 94 21 85

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 18h

En période scolaire : du lundi au vendredi de 9h à 22h, les samedi et dimanche de 9h à 18h

Fermeture estivale du 14 juillet au 15 août inclus

TARIFS 2019-2020**Saint-Brieuc****Hors
Saint-Brieuc**

Tarif général

QF
< à 325 €QF entre
325 et 584 €QF entre
584 et 954 €**ÉVEIL**

Jardin des Arts (Maternelle) et Éveil CP	172 €	37 €	118 €	145 €	383 €
--	-------	------	-------	-------	-------

MUSIQUE

1 ^{er} et 2 nd cycles	261 €	37 €	155 €	210 €	657 €
---	-------	------	-------	-------	-------

3 ^e cycle	383 €	60 €	177 €	280 €	383 €
----------------------	-------	------	-------	-------	-------

Formation musicale seule ouvrant droit aux pratiques collectives / pratique d'un second instrument	143 €	37 €	106 €	123 €	286 €
--	-------	------	-------	-------	-------

Pratiques collectives seules	60 €	37 €	37 €	37 €	60 €
------------------------------	------	------	------	------	------

Atelier Mozaïque	143 €	37 €	106 €	123 €	143 €
------------------	-------	------	-------	-------	-------

Location d'instrument	177 €	37 €	106 €	143 €	177 €
-----------------------	-------	------	-------	-------	-------

DANSE

Initiation	172 €	37 €	118 €	145 €	172 €
------------	-------	------	-------	-------	-------

1 ^{er} cycle	261 €	37 €	155 €	210 €	261 €
-----------------------	-------	------	-------	-------	-------

2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles	383 €	60 €	177 €	280 €	383 €
---	-------	------	-------	-------	-------

Jazz	216 €	37 €	106 €	161 €	216 €
------	-------	------	-------	-------	-------

Compagnie Carmélie	37 €	13 €	23 €	32 €	37 €
--------------------	------	------	------	------	------

THÉÂTRE

1 ^{er} cycle (Jeunes et Adultes)	261 €	37 €	155 €	210 €	261 €
---	-------	------	-------	-------	-------

2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycles	383 €	60 €	177 €	280 €	383 €
---	-------	------	-------	-------	-------

Réduction de 50% pour le 2^e élève et les suivants d'une même famille (non cumulable avec les tarifs minorés) :

- pour les familles briochines (le premier élève étant celui dont le droit d'inscription est le plus élevé) ;
- pour les familles non-briochines, uniquement pour les inscriptions en danse et en théâtre.

Peuvent bénéficier des tarifs « Saint-Brieuc » les non-briochins :

- élèves danseurs et comédiens ; possibilité par ailleurs de bénéficier des tarifs minorés (sur présentation du dernier avis d'imposition et du dernier relevé des prestations familiales) selon une grille de calcul disponible auprès de la scolarité ;
- élèves musiciens inscrits en 3^{ème} cycle ;
- élèves musiciens inscrits au moins en 2C3 et participant aux activités de l'orchestre d'harmonie de Saint-Brieuc ;
- élèves musiciens inscrits en section BT Musique au lycée polyvalent Sacré-Cœur La Salle.

La domiciliation à Saint-Brieuc est déterminée exclusivement par le paiement de la Taxe d'Habitation au nom de l'élève, de ses parents ou de son tuteur.

En cas de démission justifiée (raisons médicales, déménagement pour raisons professionnelles, cas de force majeure appréciés selon les circonstances), un remboursement partiel des droits d'inscription est possible ; il est calculé au prorata du nombre de trimestres d'absence. Tout trimestre partiellement suivi est dû dans son intégralité. Le 1^{er} trimestre débute en septembre ; le 2^{ème} à compter du 1^{er} janvier ; le 3^{ème} à compter du 1^{er} avril.

Les droits d'inscription sont annuels et forfaitaires. Ils sont dus en totalité à compter de novembre et sont payables par chèque, espèces, Chèques Vacances, Chèques Loisirs CAF ou en ligne sur le site Internet de la Mairie de Saint-Brieuc au plus tard 3 semaines après émission de la facture.

La délibération n° 8 du 4 mars 2019 établissant la grille tarifaire de l'année 2019-2020 est disponible dans son intégralité sur le site www.saint-brieuc.fr